

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS INSTALLATIONS SPORTIVES

Réunion du Lundi 12 Décembre 2016

PRESIDENT : CHASSIGNEU GUY

Membres Commission : BALDINO CATALDO – BECHET PATRICE – DUTCKOWSKI YOHAN
TOUILLON JEAN FRANCOIS

Infos Commission Saison 2016/2017 : Vous pouvez joindre la commission
Le lundi de 10h à 11h30. Tél : 04 76 26 82 95

Courriers : Destinés à la CDTIS sont à adresser à : terrains@isere.fff.fr

CLASSEMENT INSTALLATIONS SPORTIVES :

SEYSSINS – Stade JEAN BEAUVALLET1 – NNI 384860101

Transmettre à la CDTIS les Tests in-situ initiaux des performances sportives et de sécurité (**avant le 17/03/2017**)

SAINT GENIX SUR GUIERS – Stade de La FORET – NNI 732360101

Transmettre à la CDTIS les Tests in-situ initiaux des performances sportives et de sécurité (**avant le 18/03/2017**)

CLASSEMENT ECLAIRAGE :

CHIRENS (Stade intercommunal) pour confirmation éclairage 23/11

COUBLEVIE (Stade de LA DALMASSIERE) pour confirmation éclairage le 01/12

LA MURE (Stade Maurice LIRA) pour confirmation éclairage 05/12

ECLOSE (Stade municipal) pour confirmation éclairage 06/12

VISITE INSTALLATIONS :

TENCIN pour informations sur classement des installations sportives avec éclairage 25/11

ST LATTIER pour informations sur classement des installations sportives

CLASSEMENT ECLAIRAGE GYMNASE

VOIRON – Gymnase HALLE CHAMECHAUDE NNI 385639901

Eclairage moyen 198 lux – uniformité = 0.35 (non conforme)

Emini/Emaxi = 0.19 (non conforme)

Faire parvenir à la CDTIS le certificat de conformité des installations électriques émanant d'un bureau de contrôle agréé.

Courriers envoyés :

- Mairies : AOSTE – ST MARTIN D'URIAGE – ST CASSIEN - GRENOBLE
- Clubs : ST MARTIN D'URIAGE - ASL ST CASSIEN -